



Communiqué de presse | 06.06.2023

Remise des prix de l'appel à projets « Méi Natur an eise Stied an Dierfer »

La ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring, a félicité les cinq communes qui ont été récompensées dans le cadre de l'appel à projet « Méi Natur an eise Stied an Dierfer », visant à déminéraliser des surfaces scellées afin de redonner plus d'espace aux infrastructures vertes.

„D'Gemenge spille voll a ganz hire Rôle als Virbildfunktioun. Ech sinn iwwerzeegt datt dës Projeten eng reell Plus-value fir d'Biodiversitéit a fir d'Upassung un de Klimawandel wäert hunn, mä virun allem eng besser Liewensqualitéit fir d'Awunner wäert duerstellen. "

Joëlle Welfring, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

L'appel à projets « Méi Natur an eise Stied an Dierfer »

L'appel à projets « Méi Natur an eise Stied an Dierfer », lancé en décembre 2022, avait comme objectif d'encourager les communes dans la mise en place de mesures de verdissement à l'intérieur du tissu urbain, favorisant ainsi le réaménagement des places publiques ou des cours d'écoles. Parmi ces mesures, certaines consistent par exemple à déminéraliser les surfaces afin de les remplacer par des surfaces herbeuses, des arbres, des arbustes ou des revêtements perméables.

En contribuant à une meilleure rétention de l'eau et à faire baisser la température dans les villes et villages, le verdissement en milieu urbain est une des réponses face aux effets du changement climatique. Les récents événements climatiques au Luxembourg, notamment la canicule et la sécheresse en 2022, les pluies torrentielles et les inondations en 2021, pour ne citer que quelques exemples, montrent que le Luxembourg n'est pas épargné par les effets du changement climatique. Il est d'autant plus important de soutenir les communes dans leur engagement pour s'adapter au changement grâce à des solutions basées sur la nature.

À l'occasion de l'appel à projets du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, douze communes ont répondu en soumettant des projets concrets de verdissement de l'espace urbain sur leur territoire.

Un jury composé d'un représentant du secteur communal (nommé par le Syvicol), de deux représentants de bureaux d'études experts dans les domaines de l'urbanisme et du paysagisme (nommés par l'Ordre des architectes et des ingénieurs-conseils), d'un représentant du Mouvement écologique et d'un représentant du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, a retenu cinq projets qui bénéficieront d'un soutien financier par le Fonds climat et énergie du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Les projets récompensés

Ayant obtenu la meilleure évaluation du jury, le projet de la commune de Sanem a été récompensé par la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. L'Avenue 2000 à Soleuvre sera complètement remodelée et une voie actuellement utilisée par les voitures sera entièrement déminéralisée et transformée en espace vert et de rencontre pour les habitant.e.s du quartier. Avec ce projet, la commune souligne sa volonté de créer une connectivité écologique durable entre l'actuel parc Fenkelberg et l'espace boisé en direction d'Ehlerange. La volonté affichée de finaliser ce projet avec les habitants pour déterminer l'utilisation et l'aménagement finale de ce nouvel espace vert a motivé le jury à octroyer la première place à la commune de Sanem.

„Nohaltegeet schaaft een nëmmen zesummen, an zwar Schratt fir Schratt. Andeems mir op dësem Stéck Strooss eng Gréngfläch schafen, déi mat neier Vegetatioun Waasser späichert, d'Loft killt an d'Biodiversitéit garantéiert, bidde mir Mënsch an Déier eng nei Zort Avenue, déi duerch d'Matmaache vu jidderengem Liewen agehaucht kritt.“

Simone Asselborn-Bintz, Bourgmestre de la commune de Sanem

Quatre autres communes ont également été récompensées et bénéficieront d'une subvention du ministère pour la réalisation de leurs projets.

Classé deuxième lors de l'évaluation du jury, la commune de Strassen prévoit de déminéraliser un parking existant pour y créer un square de quartier vert en assurant un cadre de vie plus agréable pour les résidents et les personnes travaillant dans ce quartier.

La commune de Mondorf-les-Bains a été récompensée avec la troisième place grâce à un projet de réaménagement de la Place des Villes Jumelées qui deviendra un *shared-space* ainsi qu'une transformation en « éponge ». Le concept de « ville éponge » a comme objectif d'absorber les eaux pluviales dans le sol et de contribuer ainsi à une meilleure régulation des inondations et des sécheresses, rendant les villes plus résilientes aux effets du changement climatique. Ex-aequo en quatrième position, les projets des communes d'Ettelbruck et de Dudelange sont également

récompensés. Alors qu'Ettelbruck envisage de remplacer une partie du parking asphalté aux « Däichwisen » par des surfaces vertes et perméables, la ville de Dudelange prévoit de réaménager la cour d'école Strutzbiereg en déminéralisant plus de la moitié de la surface en la remplaçant par des espaces verts dédiés aux élèves de l'école.

S'inscrivant dans le cadre du « Naturpakt », ainsi que dans le cadre de mesures d'adaptation aux effets du changement climatique, cet appel à projets s'appuie sur les « solutions basées sur la nature » et permettra d'augmenter notre résilience face au changement climatique et ceci indépendamment des événements climatiques futurs. Le verdissement de nos villes et de nos villages est un levier important permettant d'une part de stocker l'eau et ainsi à mieux protéger les personnes et les infrastructures en cas de tempêtes ou d'inondations.

D'autre part, en cas de phénomène inverse, à savoir de périodes de sécheresse et de vagues de chaleur, les espaces verts permettent de limiter ce réchauffement et contribuent à lutter contre les îlots de chaleurs. À ces bénéfiques microclimatiques s'ajoutent une multitude d'avantages tels que l'amélioration de la qualité de l'air, la préservation et la favorisation de la biodiversité en zone urbaine et plus globalement un gain de qualité de vie pour les citoyens.

La ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Joëlle Welfring a dès lors annoncé que d'autres appels à projets semblables seront lancés à l'avenir.

Contact :

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Service Communication : communication@mev.etat.lu